Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 18/07/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 18/07/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/671513
N° d'annonce : 671513

BOUCHERIE ATEK

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €

Siège social : 25, Rue d'Aligre 75012 PARIS

823 835 616 R.C.S. Paris

L'AGE du 14/04/2023

– a décidé de transférer le siège social au 23, Rue d'Aligre 75012 PARIS, à compter du 16/03/2023 et de modifier l'article 4 des Statuts

– a décidé d'étendre, à compter du 14/04/2023, l'objet social aux activités de « restauration sur place et à emporter, notamment de rôtisserie et grillades, sandwicherie, saladerie, et toutes activités connexes et annexes » et de modifier l'article 2 des Statuts. Mention au RCS de PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : #a3Kw9fcc
https://digitalisation.actulegales.fr/#a3Kw9fcc

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)